

DEC22211DAJ

**Décision du 28 février 2022 portant renouvellement du mandat de M. Stéphane Cruzol en qualité de
Directeur des Services d'Appui du Centre de recherche Val de Loire**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 5 mars 2018 portant renouvellement du mandat de M. Stéphane CRUZOL en qualité de Directeur des Services d'Appui du Centre de recherche Val de Loire pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} mars 2018,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-02) fixant la liste des Centres de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et leur dénomination respective,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-23) portant délégation de signature au bénéfice de M. Fabrice MARTY, Directeur Général Délégué aux Ressources,

Vu la décision du 14 juin 2021 portant renouvellement du mandat de M. Fabrice MARTY en qualité de Directeur Général Délégué aux ressources (DGDR), pour une durée de quatre ans à compter du 15 juin 2021,

Décide :

Article 1:

A compter du 1^{er} mars 2022, M. Stéphane CRUZOL, Ingénieur de Recherche de 1^{ère} Classe, est renouvelé dans ses fonctions de Directeur des Services d'Appui du Centre de recherche Val de Loire pour une durée de quatre ans.

Article 2:

A compter du 1^{er} mars 2022, M. Stéphane CRUZOL, Ingénieur de Recherche de 1^{ère} Classe, est nommé Directeur de l'unité UAR0081 SDAR Val de Loire – Service déconcentrés d'appui à la recherche Val de Loire pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 28 février 2022

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par
délégation,

Le Directeur Général Délégué aux ressources,

Fabrice MARTY

